

## En guise d'introduction

Bien que le timbre-poste ne retienne d'ordinaire que l'attention des seuls passionnés de philatélie<sup>1</sup>, cela ne l'empêche pas, depuis plusieurs décennies déjà, d'être l'objet de travaux scientifiques dans des domaines très divers aux quatre coins du Vieux Continent, pour s'en tenir au cadre géographique de cette étude. Ce ne fut pas toujours le cas, le timbre étant longtemps considéré comme un objet privé de sens et d'intérêt : « La Deuxième Guerre mondiale [dans le département] devait naturellement attirer les historiens autodidactes, collectionneurs de faits, de témoignages [...] ethnographes de ce passé guerrier comme d'autres collectionnent les timbres-poste<sup>2</sup>. » Certes, tout n'est pas encore parfait en la matière. Les ouvrages et les articles académiques qui lui sont consacrés peuvent encore susciter, de-ci de-là, quelques réticences ; voire plus<sup>3</sup>. Il n'empêche, la sémiotique, la botanique, la géographie, les relations internationales, l'économie, sans oublier les arts, la communication et combien d'autres champs d'étude encore recourent à l'analyse du timbre-poste, en lui-même, pour les messages qu'il porte ou est censé porter, pour l'organisation et les structures du marché philatélique<sup>4</sup>, etc. Dans cette production scientifique, l'histoire se taille la part du lion, parfois de manière inattendue comme pour l'histoire de la pharmacie<sup>5</sup>. Des travaux portent sur les timbres produits au cours d'une période donnée, voire sur l'ensemble de ceux émis par un pays. D'autres se concentrent sur des analyses comparatives entre les productions philatéliques de deux États concernant, par exemple les représentations allégoriques de la nation ou la mise en images du monde colonial, d'une façon générale tout autant que particulière. Les conflits mondiaux n'échappent pas à l'investigation, notamment le second, ici encore soit de manière globale, soit

1. DOUZOU Laurent et NOVOSSELOFF Jean, *La Résistance oblitérée, sa mémoire gravée par les timbres*, Paris, éditions du Félin, 2017, p. 7.
2. CHASSAGNE Serge, « Le Maine-et-Loire dans la Deuxième Guerre mondiale », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, n° 84-4, 1977, p. 103.
3. Voir à ce propos l'introduction de l'ouvrage de CROIX Alain et GUYVARC'H Didier, *Les mémoires des deux conflits mondiaux*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 9-12 et 13.
4. À titre d'exemple citons SCOTT David, « La sémiotique du timbre-poste », *Communication et langages*, n° 120, 2<sup>e</sup> trimestre 1999, p. 81-94 ; PEYRON Louis, « Les fleurs dans la philatélie mondiale », *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, n° 7, 1960, p. 145-168 ; RAENTO Pauliina et BRUNN Stanley, « Visualizing Finland: Postage Stamps as political Messengers », *Geografiska Annaler Series B, Human Geography*, vol. 87/2, 2005, p. 145-164 ; DUBUS Gilles, « Quand les timbres-poste reconnaissent ou ignorent les migrants et les réfugiés », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n° 12-2, 1996, p. 87-105 ; LASZLO Jean-Noël, « Les artistes prennent le chemin de la poste », *Communication et langages*, n° 102, 1994, p. 42-58.
5. LEFEBVRE Thierry, « Une histoire de timbres », *Revue d'histoire de la pharmacie*, n° 402, 2019, p. 340-344. En 1988, une thèse d'État en pharmacie était soutenue à l'université Bordeaux 2 sous le titre *Pharmacie et philatélie* ; une autre l'avait déjà été, en 1986, mais à l'université de Barcelone sous un titre identique *La farmacia en la filatelia*.

sur une thématique précise<sup>6</sup>. Et la liste n'est pas exhaustive. Certains chercheurs choisissent avec un bonheur égal d'inscrire leurs recherches dans des configurations chrono-thématiques plus vastes, relevant de l'histoire globale. Ainsi, dans l'ouvrage remarquable qu'ils consacrent aux mémoires des deux conflits mondiaux à travers les timbres-poste à l'échelle de la planète, Alain Croix et Didier Guyvarc'h s'appliquent à faire ressortir « des *cultures* différentes en matière de mémoire, des *enjeux*, et bien sûr des *pratiques* différentes en matière de politique de la mémoire, de construction de la mémoire<sup>7</sup> », sans négliger « ce qui relève du spécifique et ce qui relève du commun<sup>8</sup> ». Plus simplement, le timbre sert parfois d'illustration à la couverture d'ouvrages historiques à l'instar des versions françaises de *L'invention de la tradition* dirigé par Éric Hobsbawm et Terence Ranger ou *Le fascisme un totalitarisme à l'italienne?* de Renzo de Felice. C'est également le cas pour celle de la première mouture de l'anthologie consacrée à *La France au XX<sup>e</sup> siècle*<sup>9</sup> par Olivier Wieviorka et Christophe Prochasson parue dans la collection de la *Nouvelle histoire de la France contemporaine*.

En somme, vouloir s'intéresser à l'histoire de l'Europe par et à travers la mémoire du timbre-poste revient à s'inscrire pleinement dans un ensemble de travaux académiques internationaux déjà anciens. Nous voudrions cependant le faire d'une manière un peu particulière. D'abord, en prenant en compte les conditions historiques de la naissance de la philatélie, c'est-à-dire de « l'étude des timbres mais aussi [de] ce qui a trait à l'acheminement des correspondances<sup>10</sup> ». Et encore en se concentrant sur les enjeux socioculturels et économiques d'une pratique à l'origine dénigrée avant de s'autoproclamer « scientifique » et, en certaines circonstances, constitutive de l'identité de genre. Seront en même temps abordés selon des principes identiques, l'apparition des acteurs et des moyens de la philatélie, autrement dit des négociants, d'une presse spécialisée et de catalogues de cotation. En effet, n'ayant pratiquement jamais été analysés ensemble selon une perspective historique comparative à l'échelle européenne, ils permettent des rapprochements pertinents – sans en occulter les différences –, tout autant que des surprises idéologiques. Ainsi, pendant des décennies le timbre-poste, à travers la presse philatélique, a voyagé de concert et en toute quiétude avec le mépris de classe, comme de genre, le racisme à l'encontre des peuples ultramarins, en tout premier lieu les Africains, et l'antisémitisme.

Notre démarche nous amènera ensuite à nous intéresser au timbre en tant que « produit fini ». Autrement dit, il ne sera pas fait mention, ou de manière exceptionnelle voire allusive, aux étapes du processus décisionnel sous-tendant le choix de la thématique d'un timbre, fruit d'une compétition idéologique entre plusieurs cercles du pouvoir et/ou de puissants lobbies. Pourquoi? Simplement parce que cela a souvent

6. Pour tous ces aspects, voir la bibliographie en fin d'ouvrage.

7. CROIX Alain et GUYVARC'H Didier, *Les mémoires...*, *op. cit.*, p. 9.

8. *Ibid.*

9. Respectivement HOBBSAWM Éric et RANGER Terence (dir.), *L'invention de la tradition*, Paris, Amsterdam, 2006; DE FELICE Renzo, *Le fascisme un totalitarisme à l'italienne?*, Paris, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, 1988; WIEVIORKA Olivier et PROCHASSON Christophe, *Nouvelle Histoire de la France contemporaine-20. La France au XX<sup>e</sup> siècle. Documents d'histoire*, Paris, Le Seuil, coll. « Points Histoire », 1994. En revanche, la couverture de la dernière édition de cet ouvrage (2011) reproduit une photo d'une grande manifestation en faveur de la liberté d'enseignement.

10. BUFFIER Dominique, GRANIER Roland et JULLIEN Pierre, *La philatélie, collections et placements*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que-sais-je ? », 1999, p. 3.

été fait avec brio<sup>11</sup> et qu'il nous apparaissait donc inutile de répéter ce que d'autres ont déjà analysé bien mieux que nous n'aurions pu le faire. Ce sont donc les images qui circulent dans les sociétés européennes à un moment donné, ainsi que les analyses et les interprétations que l'on peut en faire, compte-tenu du contexte et des enjeux de la période, qui retiendront notre attention. Bien sûr, au-delà des intentions de l'émetteur, les analyses et les interprétations butent sur l'éternelle question de la réception de ces images par le public :

« Chaque timbre correspond à une intention, celle du décideur ici plus que de l'artiste soumis à un contrôle souvent décisif. Mais cette intention est reçue par chaque "récepteur" en fonction de sa culture et, dans le cas précis du timbre, de son intérêt pour ce type d'image : il peut n'y avoir aucune réception, aussi bien que la pleine assimilation des intentions de l'émetteur ou le détournement plus ou moins complet de celles-ci, ces lectures évoluant bien entendu avec le temps<sup>12</sup>. »

Autrement dit « l'émetteur », ici l'État, peut bien construire un programme idéologique pour lequel il entend mettre le timbre à son service, rien ne garantit que le « récepteur » – le peuple concerné – en admettra les présupposés. Il nous faut donc accepter cette part de risque dans l'interprétation ainsi que cet aspect aléatoire, voire totalement inconnu de la réception.

Enfin, nous appréhenderons cette histoire philatélique comparative au regard du processus de construction et d'affirmation des identités nationales, car « rien de plus international que la formation des identités nationales » comme l'écrit fort justement Anne-Marie Thiesse<sup>13</sup>. En d'autres termes, nous insisterons de manière chronothématique sur « ce qui relève du commun<sup>14</sup> » au cours de quasiment deux siècles d'émissions de timbres-poste. En commençant par l'utilisation de la langue officielle sur ces derniers. Celle-ci permet d'identifier et de nommer la Nation aux yeux de ses citoyens, de leur offrir un élément supplémentaire d'identification et de nationalisation ; non sans problème parfois. Mais il s'agit également d'affirmer son existence linguistique au regard des autres pays, surtout lors de l'accession à l'indépendance et de la volonté affichée de rupture avec l'idiome de l'ancien occupant. Et, plus généralement, la manière dont le timbre va servir les nations sous plusieurs angles, y compris dans les systèmes éducatifs. En continuant avec les entreprises ultramarines des États européens, cette véritable Europe d'outre-mer construite au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, qui va assez rapidement se doter d'administrations postales propres. S'ouvre alors le temps du timbre impérial, autrement dit la manière dont les colonisateurs représentèrent et se représentèrent les contrées colonisées et les peuples les habitant, en les fixant pour toujours sur de petits rectangles de papier. Tous les timbres émis par les puissances coloniales européennes seront pris en considération, toujours dans cette optique comparative et nationale. Passée la décolonisation, de nouveaux parfums d'empire sont aujourd'hui perceptibles, de manière inégale, un peu partout sur le Vieux Continent. Notre exploration se terminera avec le timbre confronté aux vicissitudes de l'Histoire, à savoir comment il rend compte des conflits en tous genres, des irrédentismes et des

11. À l'image notamment de DOUZOU Laurent et NOVOSSELOFF Jean, *La Résistance obliérée...*, op. cit.

12. CROIX Alain et GUYVARCH Didier, *Les mémoires...*, op. cit., p. 16.

13. THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales*, Paris, Le Seuil, coll. « Points Histoire », 2001, p. 11.

14. *Ibid.*

querelles passées mais aussi bientôt réactivées, voire créées de toutes pièces, dans le fracas des armes d'une fin de xx<sup>e</sup> siècle bien troublée en Europe<sup>15</sup>. Ici, l'originalité est moindre. Ces thématiques ont en effet déjà fait l'objet de travaux nombreux. Pour autant, elles seront abordées, autant que faire se peut, de manière différente et toujours dans l'optique comparative.

Reste à définir ce que l'on entend par « Europe ». En effet, les limites fixées au Vieux Continent sont à géométrie variable et, pour s'en tenir à cet exemple, celles du Conseil de l'Europe ne sont pas celles de l'UEFA<sup>16</sup> pas plus qu'elles ne sont celles des philatélistes. De plus, ces derniers, en fonction de leur pays d'origine, ne présentent pas un front uni sur la question. En effet, les philatélistes ou, plus exactement, les éditeurs des catalogues de cotation des timbres-poste, construisent une représentation propre de l'espace, fortement marquée par la culture et les histoires nationales, voire par l'histoire tout court. Ainsi, le Kazakhstan, la Kirghizie, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan figurent-ils dans le volume 8 Europe du catalogue italien Unificato avec l'ensemble des pays issus de l'ex-URSS ainsi que la Mongolie<sup>17</sup> et Memel<sup>18</sup> mais sans les pays de feu le bloc de l'Est. Le français Yvert et Tellier adoptait une démarche assez voisine puisque, en 2003 par exemple, il les incluait dans son catalogue en deux tomes intitulé « Europe de l'Est », sans la Mongolie mais avec les ex-démocraties populaires. Quelques années plus tard, l'ensemble des ouvrages de la vénérable maison amiénoise étaient entièrement refondus, sans pour autant chambouler l'appartenance européenne des cinq pays en question. Désormais, elle les référence dans deux de ses cinq volumes consacrés à l'ensemble des pays européens<sup>19</sup>, ces derniers classés par ordre alphabético-géographique<sup>20</sup>. Néanmoins, d'autres s'y refusent toujours, tel le catalogue allemand Michel qui les classe dans l'un de ses quatre tomes consacrés aux pays d'Asie en compagnie du Japon, des Corées, de l'Arménie, de la Géorgie et de l'Azerbaïdjan. L'Anglais Stanley Gibbons, quant à lui, préfère les inclure dans son volume 1 du catalogue Asie<sup>21</sup> avec, entre autres, l'Afghanistan, l'Inde, l'Iran, le Pakistan, la Russie et la Turquie. Outre Atlantique, l'américain Scott adopte la même démarche que son confrère français Yvert et Tellier, les cinq pays se retrouvant répertoriés dans ses volumes 4 et 6 dédiés à l'Europe. Pour notre part, nous avons adopté une position médiane en considérant que l'Europe s'étend de « l'Atlantique à l'Oural » et au Caucase, incluant par conséquent la Russie tout autant que la Turquie, l'Arménie, la Géorgie et l'Azerbaïdjan, mais non les cinq républiques ex-soviétiques citées précédemment.

Une fois l'Europe individualisée, demeure le découpage géographique interne adopté par les différents catalogues. Il continue lui aussi de varier selon des critères culturels et historiques mais également en fonction des manières de collectionner

15. Le conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine n'est pas pris en compte ici du fait de la chronologie adoptée.

16. Union of European Football Associations, Union des associations européennes de football.

17. Celle-ci se trouve ainsi « européenne ». En fait, cela n'est pas si absurde qu'il y paraît puisque, à l'époque de l'URSS, la Mongolie constituait pratiquement un protectorat de Moscou, république populaire dès 1924 gouvernée par le Parti révolutionnaire du peuple mongol.

18. Actuelle Klaipėda, en Lituanie.

19. Soit le tome 3 pour le Kazakhstan, la Kirghizie et l'Ouzbékistan et le tome 5 pour le Tadjikistan et le Turkménistan.

20. C'est-à-dire que les pays postalement disparus sont également regroupés par aire géographique : ainsi la Toscane figure-t-elle en compagnie de l'Italie dans le volume 3 de l'Europe incluant les timbres des États dont le nom est compris entre la lettre H et la lettre P.

21. Paru pour la première fois en 2011.

des philatélistes de chaque pays. On ne s'étonnera donc pas du nombre variable d'ouvrages consacrés au Vieux Continent, ni d'une répartition différenciée des aires géographiques. Pour preuve, Chypre sans la partie turque, est associée à l'Autriche et à la Belgique chez Unificato. En revanche, Michel et Stanley Gibbons l'intègrent, avec la partie turque, mais dans des configurations totalement différentes. Chez le premier, Chypre figure dans son volume Europe du Sud-Est en compagnie, entre autres, de la Turquie et de la Bulgarie, alors que le second l'inclut dans l'un de ses volumes dédiés au Commonwealth avec notamment Malte, Gibraltar et Heligoland. Si l'on veut une vision plus générale il suffit de se reporter aux tables des matières des volumes de trois des principaux éditeurs dans leurs éditions de 2020 : Michel<sup>22</sup>, Unificato et Yvert et Tellier (voir annexe 1). Exception faite évidemment des catalogues consacrés par ces éditeurs à leur pays respectif, soit l'Allemagne pour Michel, l'Italie, San Marino et le Vatican pour Unificato, la France pour Yvert et Tellier. Chez ce dernier, il faut également inclure Monaco dont les timbres sont présentés dans un catalogue à part où ils voisinent avec ceux des territoires ultramarins français, ainsi qu'Andorre – y compris espagnol<sup>23</sup> –, et les émissions de l'ONU. Cette dernière vision mériterait d'ailleurs elle aussi d'être questionnée, mais ce n'est pas le lieu de le faire.

Envisageons enfin la question de la temporalité de cet ouvrage. Définir une temporalité longue pose souvent la question de la pertinence des limites adoptées ; voire leur côté arbitraire. Si la première des bornes chronologiques s'impose d'elle-même, à savoir 1840, avec la naissance du timbre-poste, la seconde, l'année 2020, ne renvoie pas à une césure *stricto sensu*. Elle offre néanmoins un repère clair et l'obligation de mettre un terme, quelque peu factice il faut bien en convenir, à une analyse que d'autres pourront certainement poursuivre et enrichir.

Ne dissimulons pas que, au-delà des langues latines, notre ignorance est totale concernant les idiomes grecs, slaves, germaniques, finno-ougriens et d'autres encore ce qui, dans une approche paneuropéenne, peut poser quelques problèmes. Cela nous prive des travaux académiques uniquement disponibles dans ces langues, mais aussi des apports de la presse philatélique de ces pays. Il n'en va pas tout à fait de même concernant la production écrite des administrations postales européennes. En effet, en plus de la langue nationale, quasiment toutes utilisent l'anglais sur leur site en ligne. Pour les quelques-unes qui ne le font pas, il existe des possibilités de traduction de textes courts sur Internet. Elles aboutissent à des résultats de qualité variable sans doute. Au demeurant, elles sont fort utiles en pareilles circonstances et nous nous en sommes accommodés. Il n'en demeure pas moins que certaines sources restent irrémédiablement inaccessibles du fait de ces lacunes linguistiques mais, après tout, nous ne sommes pas le premier confronté à pareilles difficultés ; difficultés qui ne sont pas forcément rédhibitoires pour une analyse globale<sup>24</sup>, à la condition n'en accepter les limites et de l'annoncer clairement.

Une autre précision s'impose concernant le corpus retenu. Pour cette étude, nous avons dépouillé la totalité des productions philatéliques des États européens – y

22. Chez Michel, les répartitions géographiques ont connu une nouvelle modification pour l'édition 2021-2022, l'Europe compte désormais 14 volumes.

23. Alors que l'ensemble de ces émissions andorranes figure déjà dans le tome 1 Europe et celles de l'office de Genève de l'ONU dans le tome 5.

24. Voir CROIX Alain et GUYVARC'H Didier, *Timbres en guerre...*, *op. cit.*, p. 207-208.

compris ceux disparus – ainsi que celles des territoires coloniaux en dépendant – c'est-à-dire l'Europe d'outre-mer –, soit plusieurs dizaines de milliers de timbres. Pour ce faire nous avons eu recours aux principaux catalogues de cotations européens, à savoir Mundifil pour le Portugal, les territoires ultramarins ainsi que les anciennes colonies; Edifil pour l'Espagne, les ex-colonies et Andorre; Michel pour l'Allemagne ainsi que ses ex-colonies, l'Autriche, l'Europe centrale et orientale, les Balkans, l'URSS et les ex-républiques soviétiques; Sassone pour l'Italie et anciennes colonies, San Marino et le Vatican; Stanley Gibbons pour le Royaume-Uni et les territoires ultramarins ainsi que les anciennes possessions britanniques et l'Irlande, les Pays-Bas leurs territoires ultramarins et leurs ex-colonies; Yvert et Tellier pour la France, les territoires ultramarins et ex-colonies, Andorre<sup>25</sup>, la Belgique et ses ex-colonies, Monaco et la Suisse. Des éléments concernant l'histoire philatélique coloniale française ont également été glanés dans les catalogues Dally consacré aux territoires ultramarins et aux ex-colonies. Sans oublier les nombreux sites en ligne. Parmi ces derniers se détache un site de collectionneurs dans ses versions française et italienne (Colnect Collectors Club Community, [<https://colnect.com/fr>] et [<https://colnect.com/it>]) qui offre une vision mondiale, y compris coloniale, des timbres émis depuis 1840. Il est complété pour la France par le non moins remarquable site de M. Bernard Le Lann (Phil-Ouest, [<https://www.phil-ouest.com/>]).

Évidemment, certains timbres en rapport avec les thématiques abordées ont pu échapper à notre vigilance. Si cela devait être le cas, espérons que la déperdition sera minimale. En revanche, à quelques exceptions près lorsque cela s'avérait nécessaire, les enveloppes Premier jour, les cartes maximums, les carnets, les carnets de prestige, les entiers postaux, les timbres fiscaux, les timbres de service<sup>26</sup> et les timbres des organisations internationales sont exclus du champ d'investigation, pour s'en tenir strictement au timbre-poste.

Terminons, enfin en signalant que, sauf mention contraire, les références des ouvrages et des journaux philatéliques français d'avant 1945, proviennent du site Gallica de la BNF, dont on ne louera jamais assez l'utilité, la qualité et la gratuité. De même, celles concernant *The London Philatelist* proviennent du The London Philatelist Archival Edition.

25. L'administration postale de la principauté est double : l'une espagnole, l'autre française, d'où sa présence dans deux catalogues différents.

26. Pour la définition de ces termes, on se reportera au glossaire.